

Atelier prospectif FNRB 2021

Rapport d'atelier



Graphic Recording:
Marie-Paule Galimeti
www.galimeti.com

Mai 2022

Forum national de la recherche biologique (FNRB)

Pour en savoir plus: www.bioactualites.ch/actualites/fnrb

Groupes de travail

Groupe de travail n° 1.1: Production – Focus sur les sols résilients

Urs Guyer (Bio Suisse), Maike Krauss (FiBL), Fredy Abächerli (Maschinenring ZG), Othmar Bernet (Agriculteur bio), Bernadette Habermacher (Agricultrice bio), Julian Helfenstein (Agroscope), Peter Hofer (Service de la protection des sols du canton de Berne), Manuel Boss (Agroscope), Paul Mäder (FiBL), Thomas Rilko (Strickhof), Vera Steiner (FiBL), Serge Braun (Strickhof), Franz Elmiger (Agriculteur bio), Marcel van der Heijden (Agroscope), Franz Bender (Agroscope)

Groupe de travail n° 1.2: Production – Focus sur le transfert de connaissances

Pascale Flury (FiBL), Ivonne Kampermann (FiBL), Markus Hausammann (Agriculteur bio, Conseil de Fondation FiBL), Joël Bessard (Michel Bessard SA), Martin Bossard (Bio Suisse), Susanne Eberhart (Demeter), Martin Günter (IBMA Suisse), Stefan Jegge (Agriculteur bio), Niklaus Messerli (Inforama), Sofia Moreira (Frutonic), François Veuthey (École d'agriculture du Valais), Lisa Nilles (AGRIDEA), Raphaël Charles (FiBL)

Groupe de travail n° 2: Post-récolte, transformation, distribution, commercialisation

Simone Meyer (Agroscope), Kaspar Grünig (Inforama), Christine Arncken (FiBL), Angela Deppeler (Bio Suisse), Martin Koller (Bioleguma), Hans-Ulrich Held (Biofarm), Steven Rosa (HAFL), Peter Rytz (Mühle Rytz AG), Knut Schmidtke (FiBL), Balz Strasser (Bio Suisse), Kurt Zimmermann (PROGANA)

Groupe de travail n° 3: Dommages environnementaux et collatéraux

Sibylle Stöckli (FiBL), Corinne Wälti (Bio Suisse), Hansjörg Schneebeli (Agriculteur bio), Josef Bircher (Bio Suisse), Else Bünemann (FiBL), Olivier Heller (Agroscope), Irene Mühlebach (Office de l'agriculture, canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures), Christian Schöb (ETH)

Groupe de travail n° 4: Directives, normes et évaluations de la durabilité

Marion Schild (HAFL), Milada Quarella (Agricultrice Bourgeon), Andreas Melchior (Agriculteur Bourgeon), Lucius Tamm (FiBL), Irène Bänziger (Agroscope), Karin Nowack (Bio Suisse)

Groupe de travail n° 5: Éthique, normes sociales et services en faveur du bien commun

Anja Vieweger (FiBL), Florian Leiber (FiBL), Carole Nordmann (Bio Suisse), Andrea Schuler (Bioterra), Regula Züger (Bio Partner Schweiz AG), Jenifer van der Maas (BBZ Arenenberg), Bernard Lehmann (Conseil de Fondation FiBL)

Groupe de travail n° 6: Alimentation et agriculture dans la société et la politique

Daniel Meier (Thinkpact Zukunft), Rolf Köppli (Harmony Solutions SA), Niklaus Iten (bio-familia AG), Daniel Langmeier (Biovision), Thomas Pliska (Bio Suisse), Urs Brändli (Bio Suisse), Thomas Bernet (FiBL), Carole Küng (Biovision), Adrian Müller (FiBL), Martin Pidoux (HAFL), Martin Roth (Plantahof), Claude-Alain Gebhard (Bio Suisse), Markus Hausammann (Agriculteur bio, Conseil de Fondation FiBL)

Rédaction

Bureau de coordination du FNRB: Johanna Besier (Agroscope), Urs Guyer (Bio Suisse), Karin Nowack (Bio Suisse), Chigusa Keller (FiBL), Simone Meyer (Agroscope)

Comité directeur du FNRB: Lucius Tamm (FiBL), Balz Strasser (Bio Suisse), Eva Reinhard (Agroscope)

Illustrations

Marie-Pascale Gafinen (<http://www.gafinen.com>)

Conception et direction du projet – Atelier prospectif 2021

Katrin Hauser (scaling4good), Ariane Tanner (scaling4good)

Groupes de travail	2
Rédaction	3
Illustrations	3
Conception et direction du projet – Atelier prospectif 2021	3
1. Résumé	5
2. Introduction	6
3. Que s’est-il passé lors de l’atelier prospectif FNRB 2021?	6
4. Résultats des groupes de travail et discussions de l’événement de clôture.. 9	
4.1 Production – Focus sur les sols résilients.....	9
4.2 Production – Focus sur le transfert de connaissances.....	11
4.3 Post-récolte, transformation, distribution, commercialisation	14
4.4 Dommages environnementaux et collatéraux.....	17
4.5 Directives, normes et évaluations de la durabilité	20
4.6 Éthique, normes sociales et services en faveur du bien commun	23
4.7 Alimentation et agriculture dans la société et la politique	25
4.8 Échanges dans le cadre d’un World Café	28
5. Conclusions et recommandations	29
5.1 Replacer les résultats dans le contexte du paysage de la politique agricole	29
5.2 Résumé des recommandations d’action.....	30
5.3 «L’atelier prospectif» en tant que méthode	33
5.4 Quid de la suite?	34
6. Références:	36
7. Annexe:	36
Remerciements:	37

I. Résumé

En 2021, les institutions faîtières du Forum national de la recherche biologique (FNRB), à savoir l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), Bio Suisse et Agroscope, ont réuni les acteurs de la filière bio dans le cadre d'un «atelier prospectif» pour parler de l'agriculture de demain.

«Que se passerait-il si en 2035, la moitié des agricultrices et des agriculteurs produisaient selon les règles de l'agriculture biologique?» Cette question a établi le cadre de «l'atelier prospectif». L'objectif était de créer les conditions d'une discussion ouverte avec tous les acteurs de la filière bio de Suisse afin de repenser l'agriculture biologique, de mettre le doigt sur les lacunes de la recherche et les champs d'action prioritaires, et d'identifier de nouvelles possibilités de collaboration.

Au cours de l'année, sept groupes de travail composés de membres issus de l'ensemble du secteur agroalimentaire suisse ont défini en toute autonomie différentes questions fondamentales qu'ils ont ensuite traitées sur le plan conceptuel. Dans le présent rapport sont consignés les résultats des groupes de travail, notamment des recommandations d'action, des questions de recherche et des propositions de solutions. Les recommandations formulées reflètent l'opinion des participantes et des participants aux groupes de travail, indépendamment de leur affiliation institutionnelle.

«L'atelier prospectif» a réuni des personnes de tous les domaines sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur et les a enthousiasmées pour de nouvelles approches co-créatives et de futures collaborations.

Avec l'atelier prospectif, le FNRB a développé un nouvel instrument permettant d'identifier les actions requises dans le secteur de l'agriculture biologique, d'approfondir la réflexion et de se préparer à relever les défis futurs. L'expérience acquise sera intégrée aux réflexions et activités futures du FNRB.

2. Introduction

En 2021, la plate-forme des acteurs du secteur de l'agriculture biologique suisse, à savoir le Forum national de la recherche biologique (FNRB) dirigé par un consortium composé d'Agroscope, du FiBL et de Bio Suisse, s'est penchée de manière intensive sur le thème de l'avenir de l'agriculture biologique. Le comité directeur du FNRB a ainsi décidé de consacrer l'année 2021 à l'identification des défis auxquels l'agriculture biologique suisse et ses secteurs connexes seront confrontés à l'avenir et à l'élaboration des solutions pour les surmonter. Ces défis du futur sont de plusieurs ordres, par exemple le changement climatique et l'impact environnemental de la production agricole, l'approvisionnement en denrées alimentaires de qualité, ainsi que les règlements et directives utilisés pour le contrôle et l'orientation de la production de denrées alimentaires.

Le 10 mars 2021, les acteurs du secteur de l'agriculture biologique se sont réunis en ligne pour le lancement de «l'atelier prospectif». À cette occasion, des groupes de travail ont été formés pour travailler tout au long de l'année sur des sujets spécifiques se rapportant à deux questions clés, à savoir:

1. Et si 50 % des agriculteurs et des agricultrices suisses pratiquaient l'agriculture biologique en 2035?
2. Quels obstacles faudrait-il surmonter si c'était une exigence de la collectivité?

La réunion de lancement a marqué le début d'une collaboration participative entre les parties prenantes de la production agricole et de la recherche, de la vulgarisation et du transfert de connaissances, ainsi que de l'industrie de transformation, du commerce de détail et des organisations environnementales.

L'objectif du projet était de promouvoir un nouveau type de collaboration et d'échange entre les parties prenantes sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'agriculture biologique. Dans ce cadre, les solutions possibles devaient être débattues sans a priori avec la contribution et l'éclairage de tous les participants. De plus, les recommandations d'action et/ou les questions de recherche devaient être élaborées de manière conjointe. Cette approche interactive et inclusive a permis d'intégrer les besoins et les compétences de chaque participant dans les échanges.

3. Que s'est-il passé lors de l'atelier prospectif FNRB 2021?

En décembre 2020, le comité directeur du FNRB, avec le soutien de scaling4good, a décidé de la mise en œuvre de «l'atelier prospectif» 2021 comme instrument supplémentaire d'échange et de coopération. Pour les deux questions clés, le comité directeur a défini six sous-thèmes, appelés ici «sujets». Ces sujets représentent les défis majeurs auxquels l'agriculture biologique sera confrontée dans le futur, lesquels auront un impact considérable sur son développement.

Les sujets de l'atelier prospectif étaient répartis comme suit:

1. Production

2. Post-récolte, transformation, distribution, commercialisation
3. Dommages environnementaux et collatéraux
4. Directives, normes et évaluations de la durabilité
5. Éthique, normes sociales et services en faveur du bien commun
6. Alimentation et agriculture dans la société et la politique

Lors de la réunion virtuelle de lancement de l'atelier prospectif, les participants ont échangé leurs points de vue au sein d'un groupe interdisciplinaire constitué autour d'un sujet prioritaire. Ce cadre interdisciplinaire leur a ainsi permis d'affiner le thème en élaborant une compréhension commune du sujet, en formulant des questions clés sur la base du scénario directeur, à savoir «Et si 50 % des agriculteurs et des agricultrices suisses pratiquaient l'agriculture biologique en 2035?», et en identifiant les acteurs pertinents ainsi que les éventuels obstacles et facteurs de réussite.

Sept groupes de travail ont été formés lors de cette réunion de lancement (un groupe par sujet, à l'exception du sujet «Production» attribué à deux groupes de travail) et se sont rencontrés au moins trois fois au cours de l'année afin de formuler ensemble des solutions et des recommandations d'action. Tous les groupes ont travaillé selon le schéma présenté dans la figure 1, avec toutefois la possibilité de définir en toute liberté les priorités de leur sujet et des résultats de leur travail. Chaque groupe a bénéficié du soutien de facilitateurs et de facilitatrices dont le rôle était d'assurer la structuration et la modération des réunions, de gérer des tâches organisationnelles et de coordonner l'élaboration des présentations finales. Ces facilitateurs ont par ailleurs contribué de manière significative à la rédaction des résultats de leurs groupes de travail respectifs dans ce rapport d'atelier.

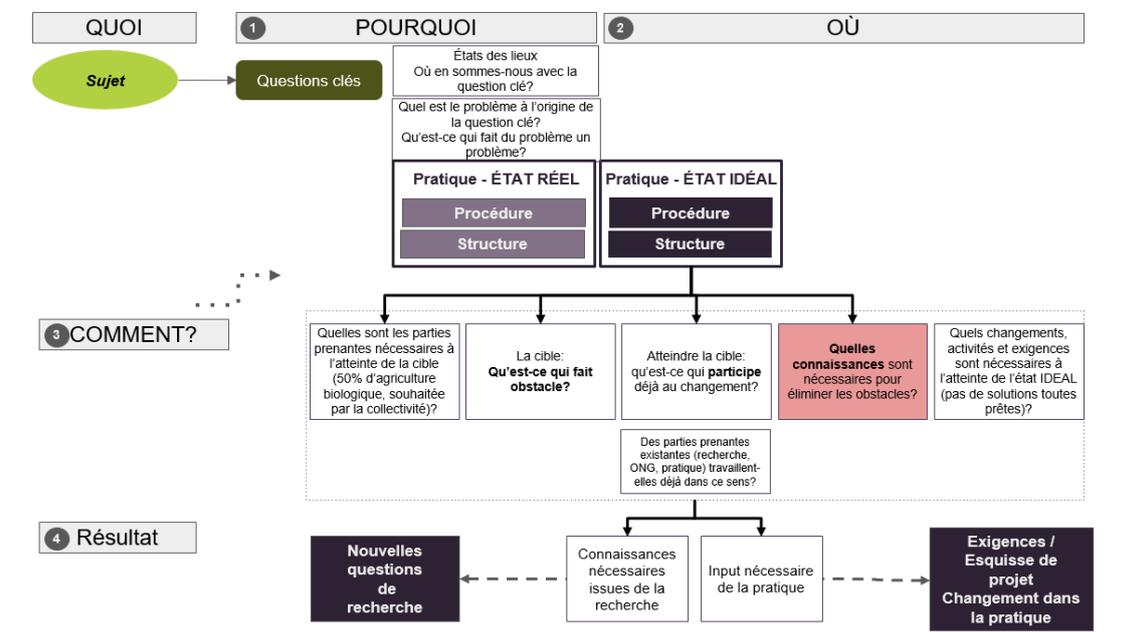


Figure 1: Schéma utilisé par les groupes de travail pour structurer leurs échanges lors de leurs rencontres.

les contenus présentés et de réfléchir sur les mesures à prendre après l'atelier prospectif pour se rapprocher du scénario de 50 % d'agriculteurs et d'agricultrices suisses pratiquant l'agriculture biologique.

scaling4good, un groupe de réflexion et d'action spécialisé dans le travail collaboratif en matière de transformations sociales, a suivi de près les activités de l'atelier prospectif. Cette approche comprenant la formation de groupes de travail, des rencontres régulières et des questions ouvertes a favorisé la collaboration participative entre toutes les parties prenantes de la filière bio. Les praticiens ont travaillé en étroite collaboration avec les chercheurs, les acteurs de l'industrie, les acteurs du commerce de détail et les autorités. Cela a permis aux participants d'intégrer à leur travail des compétences, des connaissances techniques et des motivations diverses pour façonner l'avenir de l'agriculture biologique. Le concept de co-création est revenu à plusieurs reprises dans les échanges, montrant ainsi à quel point la collaboration de tous les acteurs du secteur est essentielle pour construire leur avenir ensemble.

4. Résultats des groupes de travail et discussions de l'événement de clôture

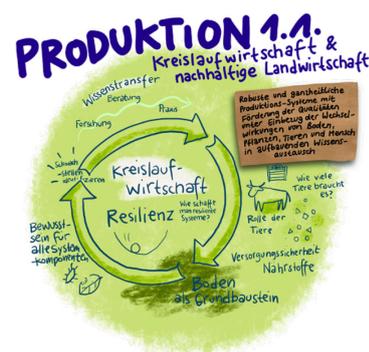
Ce chapitre présente les travaux et les discussions des différents groupes de travail qui, dans le cadre de «l'atelier prospectif», bénéficiaient d'une liberté totale dans la formulation des questions clés et des recommandations d'action. Les recommandations formulées reflètent l'opinion des participants aux groupes de travail, indépendamment de leur affiliation institutionnelle.

4.1 Production – Focus sur les sols résilients

Urs Guyer (Bio Suisse), Maike Krauss (FiBL)

4.1.1 Description du sujet

Le point de départ de ce groupe de travail était la question de savoir comment développer des systèmes de production robustes et complets qui favorisent la qualité des produits et intègrent les interactions entre le sol, les plantes, les animaux et l'être humain. Dans ce contexte, les membres du groupe de travail ont défini le sol comme étant l'élément pivot des systèmes de production, donnant ainsi lieu à la question clé ci-après.



4.1.2 Question clé

- Comment promouvoir l'autorégulation des sols?

Lors de la visite d'une ferme dans le canton de Zoug, le concept d'autorégulation des sols et le processus de création des sols autorégulés ont été expliqués aux membres du groupe de travail. Les sols autorégulés sont stables et peuvent faire barrage aux effets néfastes. De nombreux facteurs contribuent à l'émergence de ce type de sols: des techniques culturales préservant le sol, une couverture végétale aussi constante que possible, une rotation des cultures saine et adaptée au site, et la production d'humus à l'aide de compost enrichi de micro-organismes et de charbon végétal provenant d'engrais de ferme et de déchets verts.

Dans ce groupe de travail composé de chercheurs et d'acteurs de la pratique, les discussions ont montré que les concepts et mesures pédologiques sont utilisés différemment dans la pratique et la recherche. C'est surtout dans le domaine du traitement des engrais de ferme que des divergences de vues sont apparues entre la recherche et la pratique. Pour les acteurs de la pratique, un traitement aérobie des engrais de ferme était nécessaire pour revitaliser le sol et fixer les éléments nutritifs dans l'humus. Avec des engrais azotés facilement solubles, les plantes deviennent «paresseuses» et ne s'enracinent plus en profondeur. Dans leurs travaux, les chercheurs ont quant à eux examiné différents types de traitement des engrais de ferme; selon eux, le lisier fermenté anaérobie provenant d'installations de biogaz pouvait être utilisé comme méthode supplémentaire pour boucler le cycle des nutriments dans l'agriculture biologique.

4.1.3 Recommandations d'action / Questions de recherche / Solutions proposées

- Pour améliorer la compréhension mutuelle, les termes utilisés différemment dans la pratique, notamment l'agriculture régénérative, et dans la pédologie classique devraient être clarifiés de manière conjointe.
- La teneur en humus peut être mesurée de différentes manières. Alors que les différents types de mesures et leur interprétation sont bien définis dans la recherche, il n'existe malheureusement pas de procédures uniformes dans la pratique. Il est donc primordial que la recherche et la pratique définissent conjointement un vocabulaire et une procédure de mesure.
- Sur le terrain, l'on peut constater un grand intérêt pour ce qui se passe dans le sol. Cet espace est occupé par des acteurs privés, notamment pour la commercialisation de leurs produits. En revanche, dans la médiation, les interlocuteurs neutres ne sont pas assez visibles. Dans le même temps, il serait important d'accroître la visibilité des pionniers et d'évaluer l'évolutivité de leurs concepts afin de fournir des informations fiables à la pratique.
- Un bon compostage est primordial. En outre, il est nécessaire d'augmenter les connaissances issues de la recherche sur la composition du microbiome pour réussir à créer des sols autorégulés.
- La question de la qualité des engrais de ferme et de leur effet sur le sol, de la dynamique du C et N lors du traitement et du lien avec la qualité des aliments sont des sujets en partie peu étudiés. Un aperçu du contenu des différentes étapes et du lien qui existe entre eux reste attendu.
- Les engrais recyclés et leur influence sur la fertilité des sols doivent également faire l'objet d'études approfondies. Les acteurs de la pratique ont demandé l'interdiction d'engrais azotés facilement solubles dans l'agriculture biologique.
- Après l'atelier prospectif, le groupe de travail souhaiterait qu'un cadre d'échange de connaissances durable soit mis en place entre la pratique et la recherche pour une meilleure efficacité.



4.2 Production – Focus sur le transfert de connaissances

Ivonne Kampermann (FiBL), Pascale Flury (FiBL)

4.2.1 Description du sujet

Dans le scénario directeur, à savoir «Et si 50 % des agriculteurs et des agricultrices suisses pratiquaient l'agriculture biologique en 2035?», la question du transfert des connaissances occupe une place centrale. Il s'agit d'ailleurs d'un type de production dont on sait qu'il requiert de gros besoins en connaissances. Cependant, la part des fonds de recherche consacrés à l'agriculture biologique reste inférieure à la part des exploitations qui pratiquent déjà l'agriculture biologique¹. En outre, le groupe de travail estime que le nombre de personnes s'engageant dans l'éducation, la formation continue et la vulgarisation en matière d'agriculture biologique est encore très faible. Pourtant, ces spécialistes sont essentiels pour la transmission des connaissances nécessaires à la réussite de la mise en œuvre de l'agriculture biologique. Le nombre de spécialistes travaillant dans la vulgarisation relative à l'agriculture biologique ne peut être déterminé avec exactitude; toutefois, l'estimation approximative des membres du groupe de travail est d'un peu moins de 100 personnes en Suisse. Par conséquent, pour atteindre l'objectif de 50 % d'exploitations biologiques, il faut davantage de spécialistes et de consultants en activité. Un autre problème identifié par le groupe de travail est l'absence d'échanges entre les modes de production. Cela entrave le transfert de connaissances et ralentit le développement et l'expansion de l'agriculture biologique.



4.2.2 Question clé

Comment améliorer le transfert des connaissances dans la pratique, mais aussi entre la recherche et la pratique, tout en garantissant une meilleure prise en compte des besoins de la pratique dans la recherche?

4.2.3 Recommandations d'action / Questions de recherche / Solutions proposées

Pour que le scénario directeur soit possible, une refonte profonde du domaine du transfert des connaissances est nécessaire. Actuellement, la majeure partie des ressources est consacrée aux secteurs «conventionnels», à savoir la recherche, l'éducation et la vulgarisation. Pour réaliser le scénario directeur, l'agriculture biologique devrait devenir la norme. Le groupe de travail a élaboré les premières solutions pour quatre sous-domaines du transfert de connaissances. Celles-ci sont présentées ci-après.

¹ En 2020, 15 % soit un total de 7561 exploitations biologiques étaient recensées en Suisse (Office fédéral de la statistique 2021).

Recherche et pratique:

- Un renforcement de la recherche en matière d'agriculture biologique est nécessaire pour relever les défis liés à un développement de la production biologique. Pour cela, il faudrait effectuer un changement radical dans la répartition des ressources financières. On pourrait par exemple y parvenir en attribuant les fonds publics alloués aux travaux de recherche fondamentale et appliquée uniquement à la recherche biologique.
- En ce qui concerne la recherche appliquée, la participation des acteurs de la pratique doit être renforcée afin d'assurer la mise au point de connaissances pertinentes. Le groupe de travail a proposé la création d'un comité d'agriculteurs et d'agricultrices qui participerait à la collecte des thèmes et à la définition des priorités des projets de recherche. Les membres de ce comité doivent explicitement être des personnes issues de la pratique et non des représentants d'associations. Avant de formuler des questions de recherche, les préoccupations de la pratique doivent être mieux prises en compte. À cette fin, il convient de créer une plate-forme permettant aux producteurs et productrices de partager facilement leurs préoccupations. Une plate-forme en ligne, par exemple bioactualites.ch, pourrait remplir cette fonction. La plate-forme devrait être bien organisée et les demandes pourraient par exemple être classées par ordre de priorité par un conseil de surveillance composé de praticiens.
- Le partage de connaissances ne signifie pas seulement la mise à disposition du savoir, mais aussi l'interaction. Pour que la recherche puisse également apprendre de la pratique, il faut davantage d'approches co-créatives, ce qui nécessite un financement adéquat.

Transfert entre acteurs de la pratique:

- Le savoir biologique doit être diffusé dans tout le secteur agricole. Aujourd'hui, les parties prenantes des différents modes de production restent encore souvent entre elles. À l'avenir, elles devraient être plus ouvertes les unes aux autres. Des journées portes ouvertes dans les fermes bio et des séances d'information pourraient être organisées à plus grande échelle, afin que les agriculteurs et agricultrices conventionnels puissent se frotter à l'agriculture biologique et découvrir les méthodes de l'agriculture biologique. Pour toucher un public plus large, les annonces des manifestations doivent être neutres et utiliser une nouvelle terminologie, car le terme «bio» est parfois entaché de préjugés.
- Pour attirer la jeune génération vers l'agriculture biologique, une approche pourrait être d'augmenter le nombre d'entreprises de formation à l'agriculture bio.
- Si un nombre plus important d'exploitations produisent de façon biologique, l'échange de connaissances entre les producteurs et productrices biologiques doit également être réorganisé. Les groupes d'échanges ProBio² ont été cités à plusieurs reprises comme un bon exemple d'échange de connaissances.

Vulgarisation et pratique

L'agriculture durable exige beaucoup de connaissances spécialisées et nécessite davantage de vulgarisation désintéressée. Pour réaliser le scénario directeur, il faudrait également que 50 % de l'offre de vulgarisation soit biologique. Pour ce faire, il faudrait intégrer des agriculteurs

² <https://probio.bioactualites.ch/a-propos-du-probio.html>

biologiques dans la vulgarisation. En outre, des investissements doivent être réalisés dans la formation continue (biologique) des consultants.

Formation et pratique:

Les offres de formation à l'agriculture biologique doivent être élargies à tous les niveaux de formation. Actuellement, la tendance est à l'écologisation de la formation agricole générale ou conventionnelle. Mais cela est loin d'être suffisant. Des formations spécifiques à l'agriculture biologique doivent être intégrées à tous les niveaux. Pour convaincre plus de personnes à envisager une reconversion, les cours de reconversion pourraient être intégrés comme élément obligatoire dans la formation de base pour tous. Cela permettrait de réduire les obstacles à la production biologique. Une autre idée serait d'intégrer un stage professionnel obligatoire d'une durée d'un an au moins sur une exploitation biologique dans le cursus de tous les apprentis (pas seulement celles et ceux qui ont une spécialisation en production biologique).

4.3 Post-récolte, transformation, distribution, commercialisation

Simone Meyer (Agroscope)

4.3.1 Description du sujet

«Le bio est populaire – le secteur post-récolte, la transformation, la distribution, la commercialisation et la consommation en sont la clé.»

Dans la chaîne de création de valeur, le sujet permet de mettre l'accent sur les secteurs en aval, c'est-à-dire de la récolte jusqu'aux consommateurs. Pour générer 50 % de la valeur ajoutée avec les aliments biologiques, il faut que le « bio » devienne le « courant dominant ». Pour y parvenir, le travail doit commencer pas les secteurs en aval.



4.3.2 Questions clés

- Quels sont les facteurs qui déterminent l'achat de produits bio chez les différents groupes d'acheteurs et comment peut-on les renforcer?
- Comment parvenir, au sein de la chaîne de création de valeur (à plusieurs niveaux), à réaliser notre objectif de revenus équitables et couvrant les coûts pour les producteurs?

4.3.3 Recommandations d'action / Questions de recherche / Solutions proposées

Quatre champs d'action ont été définis au sein du groupe de travail:

Champ d'action	Problème	Solution proposée	Destinataire
Réserve d'approvisionnement/ Stockage	Les variations de rendement et de qualité entraînent une volatilité du marché et des prix.	Réserve d'approvisionnement avec magasin (p. ex. céréales panifiables, soja alimentaire, millet alimentaire) Si la récolte est bonne, le producteur ou la productrice effectue une retenue sur le prix à la production. Fonds de stockage avec encaissement via la cotisation Swissgranum pour le financement d'un magasin tampon ainsi que pour le déclassement et la valorisation comme fourrage bio.	Associations professionnelles

<p>Table ronde</p>	<p>Offre bio limitée dans la restauration hors domicile, car seuls quelques produits semi-finis de qualité bio sont disponibles.</p> <p>Négociations de prix uniquement entre partenaires en aval.</p> <p>Structures de marché peu attrayantes pour les producteurs biologiques.</p>	<p>Ajustement des structures du marché</p> <p>Négociations de prix autour d'une table ronde avec l'ensemble de la chaîne de création de valeur</p> <p>Promotion de partenariats étroits et de la compréhension mutuelle</p> <p>Les marges, les prix et la sécurité d'approvisionnement sont discutés sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur</p>	<p>Bio Suisse</p>
<p>Politique régionale et grandes entreprises</p>	<p>Le bio est sous-représenté dans la restauration.</p> <p>Obtenir un prix raisonnable pour les consommateurs sans pression sur les prix de production.</p>	<p>Promotion du bio dans la restauration collective (énorme potentiel!)</p> <p>Mise en place d'un environnement favorable au niveau cantonal</p> <p>Planification et adaptation de la philosophie de la cuisine (ex. ville de Bienne: 1 menu/semaine avec source de protéines animales)</p> <p>Financement incitatif</p>	<p>Politique (régionale), grandes entreprises</p>
<p>Communication</p>	<p>Sensibilité aux prix</p> <p>Compréhensibilité du terme «Bio»</p> <p>Aspect extérieur/ qualité</p> <p>Habitudes de consommation</p>	<p>Mouvement bio chez les consommateurs grâce à une communication simple et transparente sur des sujets complexes</p> <p>Partenariats solides avec le commerce de détail</p> <p>Bio = écologique, social, équitable</p> <p>Communication directe par les producteurs, p. ex. via les médias sociaux</p>	<p>Bio Suisse, Commerce de détail, producteurs, politique</p>

Recommandations d'action issues de la discussion finale

- **Transparence sur les marges/équité:** pour certains produits, le client peut voir quelle part du prix les différents acteurs reçoivent tout au long de la chaîne de production (ex.: France) --> Règlements par les **responsables politiques**.
- **Table ronde:** Les producteurs doivent être impliqués dans les négociations de prix, en particulier s'il s'agit de transformation, pour éviter d'ignorer leurs doléances.
- **Plate-forme de discussion neutre** où des personnes sélectionnées issues de la politique, de l'agriculture et de l'industrie alimentaire peuvent se rencontrer et discuter.

4.4 Dommages environnementaux et collatéraux

Corinne Wälti (Bio Suisse), Sibylle Stöckli (FiBL)

4.4.1 Description du sujet

La réduction des dommages environnementaux et collatéraux est étroitement liée à la mise en œuvre d'une production adaptée aux surfaces agricoles, notamment dans le sens d'une prise en compte optimale des ressources locales disponibles sur les surfaces concernées. Il a déjà été démontré que l'agriculture biologique rend plus de services à l'environnement et à la société que l'agriculture conventionnelle. L'objectif est que cela reste le cas dans le futur. Avec le scénario directeur postulant une expansion de la production biologique à hauteur de 50 % et l'évolution plus rapide des conditions climatiques et écologiques des sites, le risque existe que les limites de capacité de l'agriculture biologique soient également de plus en plus dépassées.



Dans le contexte de possibles dommages environnementaux et collatéraux, le groupe de travail a identifié trois obstacles majeurs au scénario directeur «Et si 50 % des agriculteurs et des agricultrices suisses pratiquaient l'agriculture biologique en 2035?»

1. Le potentiel de l'échange mutuel de connaissances entre la pratique et la science n'est pas pleinement exploité. Cependant, la recherche participative gagnera en importance dans le futur, afin que les exploitations puissent s'adapter de manière ciblée et innovante à l'évolution des conditions locales et augmenter ainsi la résilience de l'exploitation.
2. Dans la transition vers 50 % d'agriculture biologique, les conflits d'objectifs avec l'alimentation vont notamment s'intensifier. Par conséquent, un renforcement de la multifonctionnalité du système est nécessaire dans la transition vers 50 % d'agriculture biologique. À l'avenir, au-delà de produire davantage et plus efficacement, il faudra aussi évaluer les multiples fonctions du système, y compris les conflits d'objectifs entre l'alimentation, la biodiversité et la protection du climat.
3. La demande actuelle du marché ainsi que les structures commerciales encouragent la spécialisation de la production, tant au niveau des exploitations qu'au niveau régional. Cela inclut également le fait que, dans le but de réduire les impacts environnementaux, chaque branche de production ne devrait pas être développée de manière uniforme. Au contraire, la réduction des dommages environnementaux et la promotion des fonctions des écosystèmes devraient se faire en tenant compte de l'ensemble de la production agricole. Avec la transition vers 50 % d'agriculture biologique, il existe un risque de réduction de la diversification dans cette branche de l'agriculture.

4.4.2 Questions clés

- Comment la recherche et la pratique peuvent-elles apprendre davantage l'une de l'autre et assumer conjointement la responsabilité de la protection des prestations écosystémiques?
- Comment trouver un optimum entre les éventuels conflits d'objectifs dans les futures conditions locales?

- Comment adapter le comportement des consommateurs et les structures de commercialisation afin d'optimiser les performances du système alimentaire biologique?

4.4.3 Recommandations d'action / Questions de recherche / Solutions proposées

Mise en place de structures de recherche participative

Pour que les mesures visant à réduire les dommages environnementaux et collatéraux puissent être mises en œuvre à temps, le plus efficacement possible et avec la flexibilité nécessaire, une prise en compte des connaissances et des questions issues aussi bien de la pratique que de la science est primordiale. Concrètement, cela signifie qu'un échange de connaissances continu et participatif entre la pratique et la recherche est nécessaire. L'intensification de la recherche participative devrait garantir d'une part que la recherche traite des questions pertinentes pour la pratique et que l'expérience acquise soit intégrée dans la recherche. D'autre part, la recherche devrait mener des expériences pratiques et générer des résultats scientifiquement fiables.

Solution proposée: mettre en place et institutionnaliser les échanges entre les producteurs, la vulgarisation et la recherche, indépendamment des projets de recherche en cours. Ces échanges peuvent, par exemple, porter sur l'un des points suivants:

- Intégration des parties prenantes (pratique) dès l'élaboration du projet
- Simplification de l'accès aux ressources financières pour les projets issus de la pratique
- Projets de recherche participative avec transfert de connaissances non linéaire
- Groupes de travail et réseaux thématiques (p. ex. renforcement des échanges sur les projets ressources OFAG)
- Recherche appliquée pour des tests pratiques sur les exploitations
- Documentation structurée et accessible au public et échange des connaissances acquises entre la science et la pratique
- Intégration dans le matériel d'apprentissage de la formation continue agricole ou des écoles d'agriculture
- Plate-forme permettant aux producteurs de poser des questions de recherche et de présenter des connaissances pratiques sur les dommages environnementaux et collatéraux (accès facile, peu de barrières), et aux chercheurs de les classer par ordre de priorité et d'y répondre en collaboration avec la pratique (accent mis sur la vision systémique)

Intervenants: FiBL, Agroscope, Bio Suisse, Agriculteurs, AGRIDEA

Optimisation des performances systémiques de l'agriculture biologique

Les potentiels conflits d'objectifs dans les domaines de la protection du climat, de l'utilisation des terres, de l'approvisionnement en nutriments, de la sécurité alimentaire, de la protection des plantes, des sols et des eaux ainsi que du bien-être des animaux et de la viabilité économique s'influencent mutuellement et s'intensifieront dans les futures conditions locales. Il ne s'agit pas de produire davantage ou plus efficacement, mais aussi de produire des aliments

qui favorisent de nombreuses autres fonctions écosystémiques et soutiennent la résilience des systèmes de production.

Solution proposée: amélioration des connaissances systémiques des producteurs, des scientifiques, des consultants et des consommateurs sur la production agricole et ses interactions avec le système alimentaire, notamment sur les points suivants:

- Suivi continu des performances positives et des besoins d'optimisation de l'agriculture biologique.
- Discussion critique des méthodes existantes et des limites du système pour mesurer les dommages environnementaux (par exemple en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, les performances de la biodiversité).
- Recherche sur les conflits d'objectifs au niveau local ou régional dans le domaine de la protection du climat et de la biodiversité (cf. Ismail et al. 2021).
- Informations générales et spécifiques à l'exploitation sur la gestion opérationnelle adaptée au site.
- Développement de scénarios d'agriculture adaptés au site d'exploitation (p. ex. Mueller et al. 2018), y compris des scénarios d'avenir et socio-économiques (consommateurs).
- Modification des habitudes alimentaires (surtout moins de viande) afin d'éviter une occupation supplémentaire de sol en raison de la réduction des rendements à la surface.
- Promotion des échanges entre les producteurs biologiques et les consommateurs afin de parvenir conjointement à un système alimentaire durable.

Cadre socio-économique et politique

La production agricole répond en premier lieu à la demande et à la structure du marché et en second lieu seulement à des prémisses écologiques. Les habitudes alimentaires actuelles favorisent des prestations systémiques non optimisées, avec les dommages environnementaux que cela implique (notamment une spécialisation des exploitations et des régions), et entraînent en outre des problèmes de santé dus à une mauvaise alimentation. Pour assurer la sécurité alimentaire dans le cadre de la production biologique, il est nécessaire de modifier le cadre socio-économique et politique. En effet, une modification des habitudes de consommation permettrait de produire davantage de valeur nutritive avec le même intrant tout en réduisant les dommages environnementaux.

Solution proposée:

- Des prix équitables reflétant de manière exhaustive l'empreinte écologique d'un produit.
- Promotion de diverses structures commerciales et logistiques.
- Échange et commercialisation aussi directs que possible entre producteurs et consommateurs. Par exemple, à travers le marketing direct, l'agriculture solidaire, les marchés hebdomadaires, les ventes directes.
- Prescriptions pour les marchés publics (par exemple l'armée) et les cantines d'entreprise.

Intervenants: consommateurs, commerce, producteurs, initiatives privées, villes, forum sur la nutrition

4.5 Directives, normes et évaluations de la durabilité

Karin Nowack (Bio Suisse), Marion Schild (HAFL)

4.5.1 Description du sujet

Ce sujet examine une question à deux volets, à savoir si les directives et normes biologiques existantes peuvent empêcher d'atteindre l'objectif de 50 % d'agriculture biologique d'ici 2035, et les changements à opérer pour que les directives en matière d'agriculture biologique contribuent à l'accélération du développement durable dans le secteur agricole plutôt que de l'empêcher. Au fil du temps, le cahier de charges actuel de Bio Suisse est devenu de plus en plus détaillé et compte désormais 350 pages pour l'agriculture, la transformation, le commerce et les importations. La mise en œuvre des directives est difficile et représente également une charge administrative importante. En plus de limiter en partie la marge de manœuvre entrepreneuriale des agriculteurs et des transformateurs, ce cadre réglementaire constitue également un frein à l'innovation. Par ailleurs, de nombreuses prestations ne sont pas clairement identifiables, par exemple ce que les agriculteurs entreprennent en faveur de la biodiversité en fonction du site d'exploitation.



De plus en plus d'outils et de méthodes d'évaluation de la durabilité apparaissent sur le marché. L'utilisation de ces évaluations de durabilité est déjà bien établie dans le domaine de la vulgarisation et de l'enseignement. Différents projets de recherche sont en cours pour déterminer si de telles méthodes d'évaluation sont également adaptées au contrôle et au développement durable des exploitations biologiques. Dans ce groupe de travail, il était question d'échanger sur l'opportunité et la manière de concevoir et d'utiliser ces méthodes pour soutenir l'expansion de l'agriculture biologique et durable.

4.5.2 Questions clés

- Les exigences élevées de l'ordonnance sur l'agriculture biologique et du cahier des charges de Bio Suisse constituent-elles un obstacle à la reconversion chez les agriculteurs PER et PI? D'autres facteurs comme la sécurité de la production, le marché et l'absence de vérité des coûts seraient-ils plus pertinents?
- Quelles modifications pourraient être apportées aux directives pour redonner aux agriculteurs plus de marge de manœuvre et de responsabilité sans porter préjudice aux exigences élevées en matière de durabilité?
- Les ajustements nécessaires sont-ils possibles dans le système actuel ou faut-il un changement radical pour pouvoir atteindre l'objectif de 50 % d'agriculture biologique?

4.5.3 Recommandations d'action / Questions de recherche / Solutions proposées

Selon le groupe de travail, les directives ne constituent pas fondamentalement un obstacle à l'objectif de 50 % d'agriculture biologique. Avec une croissance organique (adaptation souple de l'offre et de la demande) et une intensification de la recherche, de la vulgarisation et de l'assistance, cet objectif reste complètement réalisable. Cependant, en vertu de leur caractère

réglementaire et leur degré de détail, le nombre important de directives constituent un frein à une expansion rapide. Selon le groupe de travail, le principal handicap est lié au fait que les directives ne sont souvent pas axées sur les résultats, mais sur la réglementation (contrôle – paiements directs). Les étapes en amont et en aval de l'agriculture doivent être prises en compte, par exemple la production de matières auxiliaires (vitamines, engrais) et la transformation. Tout obstacle supplémentaire dans ce domaine est à éviter.

Selon le groupe de travail, les obstacles essentiels à une forte expansion de l'agriculture biologique englobent d'autres aspects tels que la trop grande différence de prix entre les produits biologiques et conventionnels, l'absence de vérité des coûts, la détention du pouvoir sur le marché par quelques acteurs et le manque de transparence des prix chez les détaillants, ainsi que le nombre élevé de labels. De plus, pour certaines cultures, le manque de sécurité de la production est également un obstacle, d'où la nécessité d'accroître la recherche et la sélection des végétaux. Ces thèmes devraient être abordés conjointement par une coalition de citoyens, de responsables politiques, de l'administration et de la recherche.

Le passage vers un système alimentaire plus durable exige une stratégie commune et de nombreuses petites étapes vers la reconversion au bio plutôt qu'un obstacle majeur. L'augmentation du taux de formation, la divulgation et un suivi étroit pendant le processus de reconversion constituent des facteurs de réussite importants.

Nous recommandons que l'agriculture biologique devienne la norme dans l'enseignement. L'application de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse pourrait être abordé dans le cadre de modules de formation supplémentaires.

Pour assurer la simplification administrative et en même temps fournir l'accès aux principaux indicateurs de la performance environnementale de l'agriculture, un système central pour la collecte des données et le développement durable s'avère nécessaire. Un tel système devrait être intégré dans un portail central pour la saisie des données des paiements directs et des mesures PA.

Étant donné que les consommateurs sont des parties prenantes importantes dans l'expansion de l'agriculture biologique et la perception des normes et des labels, le groupe de travail a interrogé deux représentantes d'organisations de consommateurs à ce propos. Les liens vers les réponses de Josiane Walpen (SKS Stiftung für Konsumentenschutz) et Barbara Pfenniger (FRC Fédération romande des consommateurs) sont fournis en annexe.

Questions de recherche:

- Quel est l'impact des directives actuelles sur la motivation à se reconvertir?
- Quelles directives pourraient être formulées de manière ciblée et à quoi pourrait ressembler un contrôle? Comment combiner le contrôle ainsi que l'évaluation et le développement de la durabilité?
- Comment les autres pays et régions ayant déjà une proportion élevée de produits bio procèdent-ils en ce qui concerne les directives bio (Danemark, Autriche, Grisons – en particulier certaines régions comme le Val Poschiavo ou la région de Viamala)? Quelles sont les conditions sociales/politiques requises pour parvenir à 50 % d'agriculture biologique?

- Quelles sont les voies qui conduisent organiquement (offre/demande), mais assez rapidement à l'objectif de 50 % d'agriculture biologique?
- Quelles sont les mesures nécessaires à la mise en place de la vérité des coûts, de sorte que les produits bio soient au maximum 10% plus chers que les produits conventionnels?
- Apporter un soutien optimal aux agriculteurs qui souhaitent se reconverter au bio: plans d'action bio, conseils, échanges d'expériences (ERFA), extension des bons programmes.
- Échanges et développement de l'évaluation de la durabilité des exploitations, des processus et des produits.
- Dans les écobilans et les informations sur les impacts environnementaux des produits comme «Eco-Score», les produits bio ne sont souvent pas mieux classés que les produits conventionnels. Cependant, dans les essais comparatifs et de longue durée, l'agriculture biologique présente généralement une meilleure performance environnementale. Une révision de la modélisation des écobilans et des bases de données (ensembles de données biologiques) est donc nécessaire.



Figure 3: Présentation du groupe de travail lors de l'événement de clôture le 9 décembre 2021.

4.6 Éthique, normes sociales et services en faveur du bien commun

Anja Vieweger (FiBL)

4.6.1 Définition de la problématique / du sujet

L'un des principaux points de discussion de ce groupe de travail était la question de la responsabilité sociale et la nécessité d'y accorder plus d'attention dans notre société, en particulier dans l'agriculture (biologique). Le groupe a exprimé l'urgence de nouvelles formes de dialogue dans la société, de nouvelles idées et de pensées inspirantes, ainsi que d'objectifs communs nouveaux et actualisés.



Les objectifs primaires de la collaboration ont été définis, entre autres, comme suit:

- La création d'une nouvelle plate-forme d'échange, de discussion et de décision collective sur la question de l'éthique (par exemple: un «conseil d'éthique»); et
- Le mouvement bio doit quant à lui prendre conscience des principes et des objectifs qu'il doit (continuer de) mettre en œuvre, surtout dans le contexte de la croissance très rapide qu'il a connue par le passé.

4.6.2 Questions clés

Les trois questions clés ont été formulées comme suit par le groupe de travail:

- Quelle **valeur** accordons-nous à notre nourriture? (Valeurs sociales, vérité des coûts, etc.). Comment stimuler un changement de valeurs?
- Comment tirer profit des opportunités qu'offre un **environnement en mutation** pour développer l'agriculture biologique (p. ex. dans l'agroécologie, l'agriculture régénérative, etc.)? Comment communiquer cette approche fondamentalement différente?
- Comment le mouvement bio doit-il **se développer** (sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur, en considérant la durabilité sociale et le principe d'équité)? Comment s'adapter à un monde en mutation tout en restant fidèle à nos principes?

Le groupe de travail a estimé que ces questions étaient importantes pour réaliser un large éventail d'objectifs sociétaux, par exemple «parvenir à la santé sociale grâce à une alimentation saine», ou «encourager la prise de conscience sur 'l'accessibilité' du système bio (biens publics), et non seulement d'un produit ou d'un aliment».

4.6.3 Recommandations d'action / Questions de recherche / Solutions proposées

Des recommandations d'action spécifiques pour atteindre l'état cible ci-après ont été discutées et définies. Pour réaliser le scénario directeur «Et si 50 % des agriculteurs et des agricultrices suisses pratiquaient l'agriculture biologique en 2035?», les trois approches sont nécessaires: des décisions d'achat résultant d'un changement de conscience de la société, mais également

impulsées par le marché et la politique. Dans l'idéal, on parviendra ainsi à un changement de valeurs et une nouvelle prise de conscience de la véritable valeur de nos aliments sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (de la production à la consommation).

Comme mesure supplémentaire, le groupe de travail propose de créer un conseil d'éthique – un groupe de travail interdisciplinaire – destiné entre autres choses à: l'échange d'idées, la mise en réseau des parties prenantes, le développement de projets d'avenir, la réflexion et l'échange sur les questions d'éthique présentes et futures.

Le groupe est très favorable à la poursuite de ses travaux, par exemple dans le cadre d'un projet interdisciplinaire impliquant les acteurs et les praticiens (internes ou externes au secteur bio).

4.7 Alimentation et agriculture dans la société et la politique

Daniel Meier (Thinkpact Zurich), Rolf Köpfli (Harmony Solutions), Niklaus Iten (bio-familia AG), Johanna Besier (Agroscope)

4.7.1 Description du sujet

Les membres de ce groupe de travail se sont penchés sur la principale interrogation suivante: Que faut-il pour que le bio contribue à un système alimentaire plus sain et plus durable pour l'être humain et l'environnement? Le groupe de travail a intégré différents points de vue dans sa discussion. Il s'agissait d'une part de l'influence de l'agriculture biologique sur le climat et la biodiversité, et d'autre part, des éventuelles formes de cohabitation dans une société et de son impact sur l'environnement. L'utilisation ciblée des fonds de recherche pour des projets scientifiques traitant de questions liées à l'agriculture biologique a également été un sujet important. Il en résulte donc les questions clés ci-après.



4.7.2 Questions clés

1. Le «bio» suffit-il pour atténuer le changement climatique et promouvoir la biodiversité?
2. Existe-t-il une forme de cohabitation sociale permettant d'entretenir activement un écosystème durable bénéfique aux agriculteurs, aux citoyens et à l'industrie?
3. Comment et où faut-il utiliser les fonds de recherche pour qu'ils profitent à l'agriculture biologique?

4.7.3 Recommandations d'action / Questions de recherche / Solutions proposées

Selon le groupe de travail, au cours des dernières décennies, la professionnalisation de la production agroalimentaire biologique a connu une évolution similaire à celle de l'agriculture conventionnelle. Les surfaces exploitées sont de plus en plus grandes et perdent de leur structure, tandis que la mécanisation des exploitations ne cesse de progresser. Cette forme de «bio» ne répond ni aux défis de la crise climatique et de la biodiversité ni à ceux d'un développement globalement durable. De plus, elle n'exploite pas les potentiels de productivité offerte par une agriculture biologique à forte biodiversité, rendus possibles à plusieurs niveaux grâce aux plantes pérennes, aux arbres et une coopération régionale (voir aussi: écorégion/biorégion, gestion intégrée du paysage, économie locale-circulaire, etc.)

Pour répondre à ces défis dans le futur, le groupe de travail a repris une proposition de Stella Jegher (Cheffe de la division Politique et affaires internationales chez Pro Natura). Madame Jegher plaide pour la création d'une commission fédérale extraparlamentaire qui se consacrerait à la fois au climat et à la biodiversité, comme c'est le cas dans la lutte contre le racisme ou la défense des droits des femmes. Cette commission devrait bénéficier du soutien des scientifiques et du gouvernement, notamment en ce qui concerne la coordination des deux thèmes. Ce serait le seul moyen pour cette commission de définir les meilleures solutions possibles afin de garantir la cohérence des prises de décisions et de fournir des réponses

systémiques. En outre, les acteurs des sciences sociales, juridiques et économiques devraient également participer à la discussion, ce qui aboutirait à une approche pluridisciplinaire.

Pour la société, le groupe de travail a identifié un problème majeur entre «bio» et «bon marché». En effet, le coût est un facteur de décision majeur chez les consommateurs lors de l'achat. Une solution possible serait de repenser la vie dans la collectivité selon un nouveau modèle. Un exemple de modèle serait «l'animation socioculturelle» (p. ex www.sozio.kulturschweiz.ch). Ce modèle part du principe que, en raison de la constante évolution de la société, la compréhension mutuelle et la cohabitation communautaire doivent faire l'objet d'une réappropriation permanente.

En outre, il est nécessaire de repenser la répartition des fonds de recherche existants, afin de promouvoir une recherche de qualité et ciblée dans le domaine de la production agricole biologique.

À cet égard, le groupe de travail a défini treize objectifs à atteindre d'ici 2035:

Domaine de l'agriculture:

1. Répartir les fonds de recherche dans un rapport de 75 % / 25 % entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle.
2. Prélever une taxe d'incitation sur l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Les recettes ainsi récoltées seront ensuite réinvesties dans la réduction du prix des denrées alimentaires produites biologiquement en Suisse et dans la recherche sur l'agriculture biologique.

Activités nuisibles à l'environnement:

3. Ne pas octroyer de subventions nuisibles à l'environnement.

Domaine de l'alimentation:

4. L'énoncé et la communication des conflits d'objectifs visent à susciter le débat dans la collectivité (voir aussi PNR 69), et
5. Des solutions doivent être élaborées pour résoudre les conflits d'objectifs
6. Une taxe d'incitation sur le sucre doit être introduite pour tous les produits contenant du fructose (y compris sur les importations). Les recettes obtenues seront redistribuées à hauteur de 50 % à la population par l'intermédiaire des caisses-maladie et la part restante de 50 % sera utilisée pour subventionner des produits à faible teneur en sucre.
7. La Confédération obtient davantage de moyens financiers pour le secteur de la nutrition, en particulier pour l'élaboration de recommandations nutritionnelles factuelles, en tenant compte de la durabilité.

Coûts réels:

8. Le Parlement a adopté une modification de la loi qui rend obligatoire la comptabilisation des coûts réels (True Cost Accounting). Il est impératif de demander le prix réel.
9. Le prix réel est également affiché sur le produit.

Pensée systémique:

10. Effectuer une analyse cybernétique du «système alimentaire durable de la Suisse» afin de définir les paramètres pertinents du système et d'établir la structure d'impact correspondante.
11. La théorie des systèmes, la cybernétique et la réflexion concertée sont des éléments obligatoires des programmes d'enseignement en biologie.
12. Les futurs politiciens cantonaux et nationaux doivent obligatoirement suivre un cours de réflexion concertée.

Activités régionales:

13. Plus de ressources financières doivent être allouées à la promotion des activités régionales (voir p. ex. <https://www.ernaehrungsforum-zueri.ch>)

4.8 Échanges dans le cadre d'un World Café

Lors de l'événement de clôture du 9 décembre 2021, les participants ont poursuivi les échanges en groupes dans le cadre d'un World Café sur les présentations des groupes de travail et sur la manière de poursuivre ce dialogue qui a vu le jour pendant l'atelier prospectif.

Rompre avec la pensée cloisonnée

Il est impératif de lever les frontières du système, tant dans la recherche que dans le transfert de connaissances et la coopération pour un avenir avec une agriculture et une industrie alimentaire durables. En effet, les connaissances issues de la recherche biologique profitent également aux systèmes conventionnels et d'autres systèmes, l'inverse étant également possible. Au lieu de mettre l'accent sur nos différences, nous devrions nous focaliser sur nos points communs. Les acteurs de l'agriculture biologique, conventionnelle et d'autres systèmes agricoles doivent se considérer comme faisant partie de l'ensemble du système agroalimentaire qui travaille à atteindre un objectif commun, à savoir la préservation des ressources, la santé et le bien-être des générations futures grâce à la préservation de l'environnement, des aliments sains et un système économique équitable.

Pour ce faire, nous devrions tous montrer l'exemple en transcendant les frontières du système par le dialogue et la coopération. C'est ce qu'a osé faire l'atelier prospectif 2021 du FNRB en réunissant pour la première fois et de manière active des acteurs de toute la chaîne de valeur, dans le but d'identifier les obstacles et de discuter conjointement des éventuelles solutions. Les participants souhaitent également que les instituts de recherche soient plus ouverts aux demandes spécifiques du bio et que le dialogue soit recherché plus activement, par exemple par le biais des associations.

Les discussions doivent être suivies d'actions.

Le sentiment général ayant dominé l'atelier prospectif était que les échanges et les discussions étaient certes précieux, mais qu'ils n'avaient de réel impact que s'ils étaient suivis d'actions concrètes pour faire bouger les lignes. L'événement de clôture était le reflet de cette position, ce qui s'est traduit dans les questions formulées par les participants, par exemple «Comment passer enfin à l'action?», «Comment encourager l'ouverture au changement?» ou «Comment mettre en œuvre des projets pilotes de manière simple et dans un délai raisonnable?».

Un groupe du World Café a résumé la situation en indiquant qu'il fallait mettre en place des structures où les idées et les besoins issus de la pratique pouvaient être exprimés et pris en compte par les chercheurs. Cependant, cet échange ne doit pas être unilatéral, c.-à-d. de la pratique à la recherche, mais aller dans les deux sens. Le contexte dans lequel ces questions de recherche seront traitées reste à clarifier, et les résultats obtenus doivent être transmis à la pratique en les présentant de manière compréhensible et utilisable.

Dans un autre groupe du World Café, une proposition concrète a été formulée pour la poursuite du débat initié lors de l'atelier prospectif 2021: la mise en place de réseaux thématiques et virtuels de création de valeur chargés pouvant poursuivre l'approfondissement de leur thème principal de manière autonome et dynamique. Le FNRB offrirait la plate-forme et la structure de base nécessaires à cet effet.

5. Conclusions et recommandations

5.1 Replacer les résultats dans le contexte du paysage de la politique agricole

La société est en pleine mutation, la sensibilisation à l'égard des liens et des interactions entre les systèmes s'est fortement accrue. En Suisse, des efforts sont déployés pour rendre l'agriculture et le système alimentaire plus durables, afin de préserver les services écosystémiques agricoles pour les générations futures. Les enjeux ne sont pas seulement nationaux, mais également mondiaux, notamment en raison de l'augmentation constante des importations et des exportations de denrées alimentaires. Jusqu'en 2015, la production suisse couvrait en moyenne plus de 60 % de la consommation alimentaire nationale. Depuis, la tendance est à la baisse: en 2019, elle est passée à 57 %. Le taux d'autosuffisance alimentaire net, qui tient compte uniquement des denrées alimentaires produites avec du fourrage local, n'était que de 49 % (Office fédéral de la statistique, 2021).

La nécessité d'agir en faveur d'un système agricole et alimentaire durable se reflète dans la politique agricole suisse: d'une part dans les plans d'action de la Confédération sur le changement climatique, la protection des végétaux ou la biodiversité, et d'autre part, dans le nombre croissant d'initiatives qui exigent une nouvelle forme de production agroalimentaire et d'alimentation. On peut mentionner à cet égard les initiatives suivantes: «Pour une eau potable propre», «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse», «Abolition de l'élevage intensif», «Pour l'avenir de la nature et du paysage» ou «Contre le bétonnage de notre paysage». Des initiatives populaires continuent d'augmenter la pression sur le Conseil fédéral et le Parlement pour qu'ils mettent rapidement en œuvre des modifications et des durcissements de la loi visant à protéger durablement les facteurs de production et l'environnement. Ainsi, des propositions de mesures sont attendues dans le rapport sur l'orientation future de la politique agricole, lesquelles entraîneront l'extension de la politique agricole vers une politique globale en faveur d'une alimentation saine et d'une production alimentaire durable. Un élément central sera la fermeture des cycles de tous les nutriments sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur, y compris la consommation. Le rôle décisif des consommateurs ne fait plus aucun doute. En effet, par leur comportement d'achat et leurs habitudes alimentaires, les consommateurs influencent de manière décisive la durabilité du système agricole et alimentaire.

Le rôle majeur de l'agriculture biologique dans l'évolution de l'agriculture vers la durabilité est aujourd'hui incontesté. Dans l'Union européenne, par exemple, l'objectif pour la part de l'agriculture biologique a été fixé à 25 % (Commission européenne, 2020). Des ressources exceptionnelles sont mises à la disposition des États membres pour atteindre les objectifs.³ Pour l'instant, la Suisse n'a pas fixé d'objectifs exprimés en pourcentage et juridiquement contraignants, mais mise sur la sensibilisation et la responsabilité individuelle. De nombreux acteurs du commerce de détail ont réagi en conséquence et se sont fixés des objectifs de croissance biologiques ambitieux, même si certains d'entre eux ne sont pas connus du public.

³ Certains pays comme l'Allemagne ont pris de l'avance (l'accord de coalition prévoit 30 % (SPD, Bündnis 90/Die Grünen et FDP 2021)) et dans certaines régions comme le Bade-Wurtemberg, l'objectif est même d'atteindre 40 % d'agriculture biologique (Ministère des affaires rurales et de la protection des consommateurs du Bade-Wurtemberg, 2020).

Pour les particuliers, de telles solutions individuelles permettent de mieux se positionner sur le marché face aux concurrents en avançant des arguments de durabilité. Cependant, la situation peut-être plus complexe pour les producteurs et les secteurs en aval, car les directives sont différentes et souvent opaques et ne permettent donc pas une planification à moyen terme.

C'est dans ce contexte que le comité directeur du FNRB a décidé d'organiser l'atelier prospectif afin de mener des discussions larges dans des groupes indépendants sur la question directrice «Et si 50 % des agriculteurs et des agricultrices suisses pratiquaient l'agriculture biologique en 2035?». Il est à noter qu'aucun groupe de travail n'a remis en question la possibilité d'atteindre l'objectif de 50 % d'agriculture biologique. Cependant, ils ont identifié de potentiels obstacles et problèmes majeurs:

- Conflits d'objectifs entre la sécurité alimentaire, la productivité et les dommages collatéraux à l'environnement. Les thèmes abordés dans ce cadre comprenaient par exemple les pertes de rendement dues à l'insuffisance de la résilience climatique, les faibles volumes qui devraient être compensés par une production plus élevée dans le secteur bio ou le défi de la croissance rapide et incontrôlée de la population qui doit être nourrie.
- La tendance est le retour aux 'approches traditionnelles' de production du fait de la spécialisation et de la pression des coûts.
- L'absence de prise de conscience dans la société sur les relations entre les systèmes, les prestations/dommages collatéraux de l'agriculture ainsi que le comportement individuel.
- La différence de prix entre les produits bio et les autres produits: le manque de vérité sur les coûts accentue la différence de prix.
- Trop peu de ressources sont allouées à la recherche et à la vulgarisation, ainsi qu'au transfert de connaissances.
- Le développement de l'agriculture biologique est lié à de grands défis à plusieurs niveaux de la chaîne de création de valeur. Cela concerne notamment la logistique pour l'approvisionnement en intrants tels que les engrais et les produits phytosanitaires, ainsi que les semences et les variétés mises à disposition par des méthodes de sélection biocompatibles.
- Il est nécessaire de penser et d'agir en réseau dans le secteur agricole et alimentaire. Les frontières entre la santé humaine, animale, végétale et écologique s'estompent. Les conséquences d'un déséquilibre au sein du système sont graves (p. ex. crise climatique ou changements dans la biodiversité). Toutefois, la réalisation durable souhaitée des objectifs n'est possible que si la durabilité économique est également assurée.

5.2 Résumé des recommandations d'action

Les groupes de travail ont élaboré une large variété de solutions et de recommandations d'action. De manière générale, ces recommandations d'action peuvent être regroupées en six champs d'action et d'intervention: (i) besoins de recherche, (ii) transmission des connaissances, (iii) directives et cadre légal, (iv) marché, (v) société et (vi) politique. Outre les contributions de fond, des recommandations sur la méthode de travail du FNRB ont également été élaborées.

Champ d'action n° 1 – Recherche: De manière générale, une augmentation des travaux de recherche portant sur l'agriculture biologique est nécessaire pour résoudre les défis actuels. Des besoins de recherche spécifiques ont été identifiés dans les domaines du sol, de la fertilité du sol, de la fonctionnalité des microbiomes, ainsi que dans le domaine des engrais recyclés. De gros efforts sont encore nécessaires pour augmenter la résilience face au changement climatique. Par ailleurs, une sensibilisation sur les conflits d'objectifs entre la protection du climat et la biodiversité est souhaitée au niveau régional et local. Il est également demandé de poursuivre le développement de scénarios d'agriculture adaptée aux conditions des surfaces, l'évaluation des prestations de durabilité, le développement de méthodes pour la saisie des performances du système et le calcul de la vérité des coûts (True Cost Accounting) de différentes pratiques culturales.

Les changements d'habitudes alimentaires et des décisions en matière d'achat dans la société nécessitent une bonne compréhension des changements sociaux et politiques. La recherche a probablement un grand retard à rattraper dans ce domaine.

Plusieurs propositions mentionnent l'identification des besoins en matière de recherche. Dans le cadre de la recherche appliquée, un renforcement de la collaboration entre la pratique, la vulgarisation et la recherche est nécessaire. Les approches co-créatives permettent le développement de projets communs dans lesquels les connaissances issues de la pratique peuvent être directement intégrées.

Champ d'action n° 2 – Vulgarisation: La vulgarisation et la transmission des connaissances en matière de pratique agricole doivent être réformées et développées. L'expansion de la vulgarisation sur le bio est urgente (de 100 à 200 personnes spécialisées dans l'agriculture biologique), et des initiatives de vulgarisation du bio par des acteurs compétents doivent faire partie intégrante de l'offre. Des formations spécifiques à l'agriculture biologique doivent être intégrées à tous les niveaux, avec une offre de vulgarisation également attractive pour les exploitations en attente de reconversion. Sur le plan méthodologique, l'échange de connaissances entre les producteurs bio doit être réorganisé et encouragé, afin d'assurer la transmission rapide des expériences et du savoir-faire à un grand nombre d'agriculteurs. L'urgence du transfert de connaissances est également signalée dans les activités extra-agricoles: il est nécessaire d'élaborer des recommandations nutritionnelles factuelles, en tenant compte de la durabilité.

Champ d'action n° 3 – Directives et cadre légal: En ce qui concerne les directives, l'atelier a mis en évidence le dilemme entre les souhaits d'une plus grande marge de manœuvre et de responsabilité personnelle dans la pratique et les exigences crédibles en matière de durabilité. Les dispositions légales externes au domaine de la production biologique peuvent également être à l'origine de changements importants. L'introduction de taxes d'incitation sur les produits phytosanitaires ou encore l'abandon des subventions nuisibles à l'environnement ont été cités comme exemples. Un exemple plus récent est la discussion en cours sur la modification de la loi sur le génie génétique.

Champ d'action n° 4 – Marché: Une demande solide en produits bio est la condition *sine qua non* pour obtenir une grande part de marché. Plusieurs pistes à suivre ont été indiquées en la matière, notamment la création d'une offre équilibrée et l'élimination de grandes fluctuations sur le marché. D'autres suggestions comprenaient la négociation de prix équitables, l'augmentation de la proportion de produits bio dans la restauration collective et la mise en

place d'un partenariat fort avec le commerce. Dans ce contexte, la réduction de l'écart de coûts entre les produits bio souvent trop chers et les offres de produits bon marché a été jugée indispensable. La comptabilisation des coûts réels apparaît ici comme la solution appropriée pour combler les écarts de prix.

Champ d'action n° 5 – Société: Plusieurs recommandations d'action visent à modifier les comportements de consommation et les habitudes alimentaires au sein de la société. Grâce à la diffusion d'informations par différents canaux, il deviendra possible de parvenir à un changement de valeurs et à une nouvelle prise de conscience de la véritable valeur de nos aliments sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur (de la production à la consommation). Là encore, les participants ont souligné l'importance de prix équitables reflétant de manière exhaustive l'empreinte écologique d'un produit.

«L'animation socioculturelle» permet de repenser la vie dans la collectivité selon un nouveau modèle. Ce modèle part du principe que, en raison de la constante évolution de la société, la compréhension mutuelle et la cohabitation communautaire doivent faire l'objet d'une réappropriation permanente.

Champ d'action n° 6 – Politique: La principale recommandation est l'élaboration d'un plan d'action national pour l'agriculture biologique. Dans ce contexte, la répartition des fonds de recherche et de vulgarisation doit également profiter à l'agriculture biologique. Une autre recommandation concerne la création d'une commission fédérale extraparlamentaire qui se consacrerait à la fois au climat et à la biodiversité, comme c'est le cas dans la lutte contre le racisme ou la défense des droits des femmes.

Dans son **Programme d'activité 2022-2025, Agroscope** reprend certains des défis mentionnés, notamment dans le domaine de la recherche et de la collaboration avec les parties prenantes de toute la chaîne de création de valeur. Pour développer des solutions pour une agriculture productive et durable, Agroscope s'inspire de plus en plus des principes de l'agroécologie (fao.org/agroecology/home/fr/). L'objectif d'Agroscope est de rendre l'agriculture plus écologique, plus économique et plus sociale. Six axes prioritaires et plus de 100 projets doivent permettre d'élaborer des bases et des solutions possibles afin de résoudre autant que possible les conflits d'objectifs dans le système agroalimentaire actuel et d'atteindre les objectifs ambitieux. La mise en place et le maintien d'un sol fertile et l'approvisionnement en variétés durables avec un rendement suffisant ne sont que deux des champs d'action dans lesquels «l'atelier prospectif» du FNRB a également constaté la nécessité d'agir.

Les **neuf domaines d'activité** du **FiBL** dans le cadre du mandat de l'OFAG comprennent (i) la nutrition des plantes et les symbioses, (ii) la qualité et les fonctions du sol, (iii) la santé préventive des plantes systémiques, (iv) la sélection et le test de plantes à haute résilience dans les systèmes de culture biologique à faibles intrants, (v) la sélection et l'élevage d'animaux présentant une haute résilience et une adaptabilité à la base fourragère, aux exigences de bien-être animal et à la stratégie sanitaire de l'agriculture biologique, (vi) des approches sanitaires préventives axées sur les troupeaux chez les animaux d'élevage, (vii) l'amélioration de la durabilité et de l'innovation agroalimentaires au niveau de l'exploitation, aux niveaux sectoriel, économique et collectif, (viii) l'élaboration de principes et de recommandations pour la politique agricole, alimentaire et sociale et, enfin, (ix) l'élaboration et la mise à disposition de données, d'informations et d'outils de travail pour les meilleures pratiques en agriculture biologique et pour l'application de l'ordonnance sur l'agriculture biologique (RS 910.18), ainsi que des prestations

de services aux instances de vulgarisation publiques et privées, aux organismes de formation, aux offices et aux autres acteurs du secteur agroalimentaire.

Ce mandat permet de traiter des préoccupations clés mentionnées dans le **champ d'action n° 1 – Recherche**. Grâce à l'augmentation de la contribution de l'OFAG, les questions liées à l'agriculture, reprises dans le **champ d'action n° 2 – Vulgarisation**, peuvent être abordées de manière plus approfondie que par le passé, en collaboration avec les cantons et d'autres parties prenantes. Les propositions de l'atelier prospectif soutiennent les priorités définies dans les domaines d'activités et seront également prises en compte dans la planification ultérieure.

Synthèse des recommandations d'action

- Le champ d'action n° 1 – Recherche est important, mais il existe d'autres champs d'action qui sont pertinents pour réaliser les objectifs du scénario directeur «Et si...».
- La réussite de la mise en œuvre, c'est-à-dire des améliorations mesurables, n'est possible que si les politiques agricoles, environnementales, sanitaires et économiques font l'objet d'une réflexion et d'une mise en œuvre conjointes. En d'autres termes, il faut abandonner les prérogatives actuelles et les objectifs individuels dans les différentes politiques, et opter pour la meilleure solution possible aux conflits d'objectifs au moyen du système. Pour cela, il faudra convenir de nouveaux indicateurs de mesure.
- Les différents camps politiques ne sont pas les seuls à devoir réfléchir et agir ensemble. Il s'avère donc nécessaire de renforcer la collaboration entre les acteurs des différents systèmes de production, toutes les parties prenantes de la chaîne de création de valeur, et les consommateurs (y compris leurs comportements d'achat et leurs habitudes alimentaires).
- Le FNRB est une plate-forme importante pour inciter les décideurs et les bailleurs de fonds (éventuellement par le biais de nouveaux instruments) à investir dans les six champs d'action et d'intervention susmentionnés et à renforcer les synergies entre eux.
- Pour y parvenir, il est primordial de veiller à l'interaction entre les bonnes parties prenantes, à une approche ouverte aux résultats, ainsi qu'à une réflexion sans frontières. Les responsables politiques pourraient par exemple être impliqués très tôt dans les réflexions, et celles-ci devraient être mises à leur disposition.

5.3 «L'atelier prospectif» en tant que méthode

L'atelier prospectif était un projet pilote et donc un pari risqué, mais les attentes ont été largement dépassées. Le format de l'atelier prospectif a atteint avec succès son objectif, celui de réunir différents acteurs autour d'une table, et de les inciter à identifier collectivement les défis et à esquisser des solutions possibles dans le cadre du scénario directeur «Et si 50 % des agriculteurs et des agricultrices suisses pratiquaient l'agriculture biologique en 2035?».

Parallèlement, l'année de l'atelier a permis de mettre en exergue les limites et les faiblesses de ce format, ce qui nous a permis de tirer des enseignements pour la conception de formats similaires dans le futur:

La transparence des résultats permet aux participants de faire preuve d'un maximum de liberté et de créativité au moment de fixer les priorités de leur sujet et de définir des résultats

réalistes en fonction du temps et des ressources mis à leur disposition. Cependant, en raison de cette liberté, la transparence des résultats est tout aussi exigeante. Le temps nécessaire à la définition des questions clés et des résultats ne doit pas être sous-estimé. Une vision claire du produit final, ainsi que des structures et des directives claires et uniformes pour la conduite et la documentation des discussions, permettent d'avoir un fil conducteur à travers tous les groupes de travail.

Donner aux participants une grande **liberté dans la définition de leurs questions clés** a probablement été l'un des facteurs de réussite du fort engagement et de la grande motivation observés dans les groupes de travail. Cependant, le risque majeur de cette méthode est que certains thèmes pertinents ne soient adressés par aucun groupe. C'est par exemple le cas du thème de l'élevage qui n'a pas été choisi comme axe prioritaire dans les domaines de l'éthique, des impacts environnementaux ou de la production. Les questions liées à l'économie et de nombreux thèmes environnementaux n'ont eux aussi pas été abordés dans les échanges. Pour éviter que cela ne se reproduise, il faudrait dès le départ délimiter et définir davantage les questions.

Les **intervalles** entre les événements et les réunions des groupes de travail étaient trop longs, environ deux à trois mois.

L'utilisation de différents **outils en ligne** pour la collaboration (en raison de la pandémie de coronavirus) était très contraignante pour certains participants, mais tout a bien fonctionné dans l'ensemble.

5.4 Quid de la suite?

Avec l'atelier prospectif, le FNRB s'est offert un nouvel instrument permettant d'identifier les actions requises dans le secteur de l'agriculture biologique et d'approfondir la réflexion sur ce secteur. Nous disposons ainsi au sein du FNRB d'une palette d'outils de travail déjà disponibles ou en cours de planification, qui pourront être utilisés à l'avenir en fonction des questions posées:

- La plate-forme «**atelier prospectif**»: Pour le traitement de questions importantes qui dépassent largement le cadre strict de la recherche et qui s'adressent à d'autres groupes/parties prenantes importants pour la société. Cela permet d'avoir des discussions ouvertes aux résultats.
- La plate-forme de «**réseautage**» et de **création de groupes d'intérêt**: un cadre de rencontre et d'échange de points de vue pour les parties prenantes intéressées.
- La plate-forme pour **des groupes de travail par la base (bottom-up)** sur des thèmes prédéfinis ou sélectionnés par les participants: Des thèmes sont traités par des groupes autoconstitués et soumis à la discussion d'un public plus large lors des événements du FNRB.
- La plate-forme d'**échange de connaissances entre la pratique et la recherche** (réunions à thèmes spécifiques).
- La plate-forme pour la **collecte/l'enregistrement** à bas seuil **des préoccupations** qui peuvent ensuite être transmises à la recherche sous forme d'inputs (par ex. via bioactualites.ch).

- Les ateliers de co-création pour le **développement de projets de recherche concrets** (nouvel instrument).

Un changement majeur s'est produit avec l'atelier prospectif. Au cours du processus, les producteurs sont passés du statut de groupes de revendication à celui de co-créateurs actifs ou de coresponsables, qui ont pu définir des thèmes de fond dans les différents champs d'action et d'intervention et élaborer des recommandations d'action concrètes. La prochaine étape consistera à élaborer les outils de travail susmentionnés et à assurer leur pilotage en collaboration avec des groupes d'intérêt existants ou nouveaux. Les premières initiatives sont déjà prévues dans ce sens dans le calendrier 2022 du FNRB.

6. Références:

- Office fédéral de la statistique (2021) Agriculture et sylviculture: Structures, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/agriculture/structures.html>
- Office fédéral de la statistique (2021) Indicateur de la législature: Taux d'auto-provisionnement en denrées alimentaires
- Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions (20.05.2020): [A Farm to Fork Strategy for a fair, healthy and environmentally-friendly food system](#)
- Ismail SA, Geschke J, Kohli M et al. (2021) Aborder conjointement le changement climatique et la perte de la biodiversité. Swiss Academies Factsheet 16 (3)
- Ministerium für Ländlichen Raum und Verbraucherschutz Baden-Württemberg (2020) Der weiterentwickelte Aktionsplan «Bio aus Baden-Württemberg», Stuttgart
- Adrian Müller, Matthias Meier, Simon Moakes, Bernadette Oehen (2018) Eckpunkte einer standortangepassten Landwirtschaft in der Schweiz. Rapport. Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), Frick.
- SPD, Bündnis 90/Die Grünen et FDP (2021), Mehr Fortschritt Wagen, Bündnis für Freiheit, Gerechtigkeit und Nachhaltigkeit, Contrat de coalition 2021-2025 entre le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD), le BUNDNIS 90/DIE GRÜNEN et les Démocrates Libres (FDP)

7. Annexe

Groupe de travail Directives, normes et évaluations:

- [Réponses des organisations de consommateurs FRC et SKS \(en allemand\)](#)
- [Rapport détaillé du groupe \(en allemand\)](#)

Remerciements

Le FNRB tient à remercier tous ceux qui, par leur grand engagement, ont contribué à la réussite de l'atelier prospectif 2021. Il s'agit avant tout des membres des sept groupes de travail qui ont combiné le savoir-faire de leurs différentes disciplines pour identifier les obstacles et sortir des sentiers battus; des facilitateurs qui ont réuni leur groupe de travail et les ont suivis tout au long du processus de co-création; Katrin Hauser et Ariane Tanner de scaling4good, qui ont conçu et accompagné l'atelier prospectif 2021 et ont exposé les participants à une nouvelle manière de travailler ensemble; le bureau de coordination du FNRB, qui a veillé à une organisation et une mise en œuvre harmonieuses de l'atelier prospectif; et, enfin, le comité directeur du FNRB, sous l'impulsion duquel l'atelier prospectif a été lancé et qui a ainsi ouvert une perspective d'avenir au FNRB.